

Décision

Générale

colonial

Décision n° 103-174-1911 Mouvement.

n° 103-174-1911

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
25 avril 1911

Numéro JO
n° 174 du 01/05/1911

Date du numéro
1 mai 1911

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de huit mois à passer en France est accordé à M. Carreau, administrateur-adjoint de 1re classe des Colonies.